

## La place du loup : d'hier à aujourd'hui

Joannie Labonté

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/vertigo/15161>  
ISSN : 1492-8442

### Éditeur

Les Éditions en environnement VertigO

### Référence électronique

Joannie Labonté, « La place du loup : d'hier à aujourd'hui », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], Lectures, mis en ligne le 18 septembre 2014, consulté le 03 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/vertigo/15161>

---

Ce document a été généré automatiquement le 3 mai 2019.



Les contenus de *VertigO* sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

---

# La place du loup : d'hier à aujourd'hui

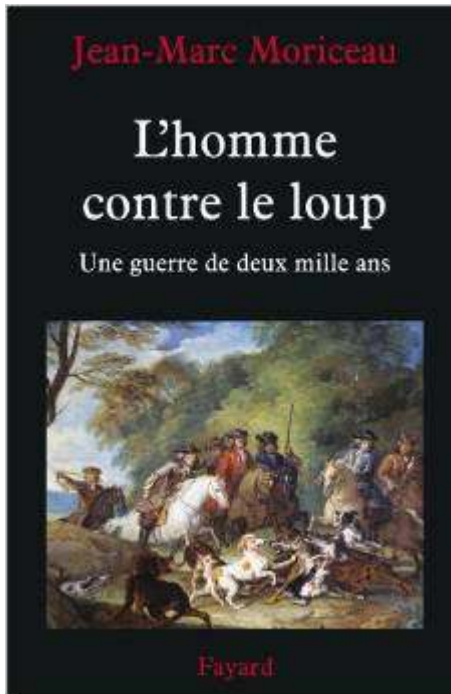
Joannie Labonté

---

## RÉFÉRENCE

Jean-Marc Moriceau, *L'homme contre le loup, Une guerre de deux mille ans*, Fayard, 2011, 480 p., ISBN 978-2-286-08064-8

- 1 Considéré en Europe comme l'un des animaux les plus nuisibles pour l'homme depuis l'Antiquité, le loup a représenté une menace si grande qu'historiquement, le recours à des mesures et à des actions radicales a été nécessaire. Le loup, qui a su maintenir un rapport de force avec l'humain, a été au final pourchassé jusqu'à l'extinction. Toutefois, il jouit d'un statut d'espèce protégé en France depuis 1993. Depuis la prise en compte de l'impératif de la conservation de la biodiversité, la relation que l'humain entretient avec cet animal a complètement changé en l'espace de quelques années. C'est pourquoi Jean-Marc Moriceau y consacre une œuvre, *L'homme contre le loup : une guerre de deux mille ans*, afin de mettre en lumière la position historique de l'homme par rapport au loup, permettant de comprendre les actions mises en place visant à contrôler et à se protéger de celui-ci. De telles mesures ont mobilisé des moyens monétaires, du temps et d'énergie immenses, et la volonté de réguler l'espèce a entraîné plusieurs conflits, divisions et contradictions au sein des sociétés humaines.



- 2 Bien que le loup soit un animal qui fuie généralement la présence humaine, la hantise du loup est bien présente dans les archives. Dès le VI<sup>e</sup> siècle, on constate dans les écrits la peur du loup, considéré comme une bête féroce, un animal redoutable pour l'homme et qui devait le chasser de son territoire. Le rapport de force entre les deux espèces se poursuit à travers les siècles : "jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, la progression de *Canis lupus* a été fonction de l'état sanitaire, politique, démographique, économique et technique – des sociétés humaines." Ainsi, à chaque époque, force est de constater que les réponses au problème du loup varient. Déjà, au I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> siècle, on dénote l'utilisation de puissants chiens avec des colliers en pointe, de rabatteurs et de pièges à fosse, toutes des techniques qui seront améliorées et utilisées jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle. Au V<sup>e</sup> siècle, la désorganisation de la société issue de la chute de l'Empire romain favorise le prédateur, tout de même victime des pressions sur son territoire occasionné par l'expansion agricole ayant eu lieu au même moment. Il faudra attendre au XI<sup>e</sup> siècle pour qu'apparaissent les traces d'une lutte collective et institutionnalisée plus efficace. Face à la menace, la chasse au loup, d'abord réservée à l'aristocratie et faisant l'objet de régulations, notamment par rapport au moment de l'année où la chasse est permise, devient de plus en plus permissive, dans l'intérêt général.
- 3 Entre 1500 et 1850, on recense les plus spectaculaires attaques sur les humains et principalement sur les bêtes domestiquées tel le mouton. À l'époque, ces attaques sur le bétail familial et sur les bergers et bergères, principalement de jeunes enfants, ont alimenté cette angoisse collective face à *Canis lupus*. En effet, les bergers et bergères étaient exposés au loup dans une position de vulnérabilité due à leur jeune âge, qui forgeait leur angoisse envers le prédateur en plus de disposer de moins de ressources pour protéger le troupeau. Les attaques de *Canis Lupus* ont occasionné de lourdes pertes tant humaines que monétaires pour les communautés rurales dont le cheptel est la plus grande richesse. La hausse de l'intensité des risques pour la société et les ravages occasionnés par le prédateur entraînent la multiplication de politiques visant la régulation de ses populations, ainsi qu'une hausse de l'intolérance envers l'espèce. Devant les plaintes qui s'accumulent ainsi que les fortes réactions de la population en réponse à

des attaques spectaculaires des loups, les maires ruraux et les autorités supérieures organisent d'immenses battues menant à l'élimination des prédateurs, accentuant ainsi la pression des chasseurs sur l'espèce.

- 4 L'organisation des battues fut une mobilisation historique dans la lutte de l'humain contre un ennemi animal témoignant de la capacité d'organisation et de contrôle des pouvoirs publics. Durant ces événements, la nécessité d'exterminer les loups laisse place à plusieurs dérogations aux réglementations de ports d'armes et de chasse. Tous les hommes de la communauté participent à ces "huées" et à grands bruits cheminant en ligne droite dans la forêt en rabattant le loup vers des filets tendus plus loin où ils sont abattus. L'arrivée de l'arme à feu permettra de rendre le procédé encore plus efficace, procédé ayant eu lieu pour la dernière fois en 1954, dans le département de l'Isère. Au niveau national, ces battues ont eu un succès mitigé contrairement au niveau local, où l'on parvenait à éliminer avec succès les individus ciblés, principalement ceux atteints de la rage ou ayant perpétré des attaques récemment.
- 5 Une autre mesure historiquement utilisée dans la lutte contre le loup est le système de prime. Dès le Moyen-Âge, l'espèce représente tant une menace en France que le trésor royal et les autorités locales octroient des primes très élevées pour la tête d'un loup. Ces primes fluctuent à travers l'histoire, variant selon le sexe et l'âge de la prise, ainsi que selon le degré de gravité des attaques et de la menace qu'exerce le loup à ce moment. Bien qu'ayant eu un impact sur les populations de *Canis lupus*, ce n'est qu'à l'avènement de la IIIe République que l'extinction s'accélère, lorsque le système de primes devient le plus efficace. Avec les primes, on crée également l'institution de la louveterie qui perdurera à travers les siècles. Les louvetiers sont des chasseurs spécialisés du loup qui les traquent contre des primes et lorsque la situation est critique, organisent des battues. Dès le 19e siècle, le système de répression envers le loup est si bien rodé qu'il perd son rapport de force avec l'humain, jusqu'alors incertain. Bien que le prédateur ne s'attaque plus à l'humain, ou presque, ses attaques sur le bétail sont considérées comme inadmissibles et il apparaît nécessaire d'éradiquer l'espèce de l'environnement. La louveterie, le système de prime, l'avènement de l'arme à feu et de la civilisation industrielle, entraînant des pressions sur le territoire de l'espèce par les coupes forestières et par l'expansion de la population rurale, en ont finalement raison. Le loup est considéré comme exterminé du territoire français en 1930, et ce n'est qu'en 1993, suite à la première observation du retour du loup l'année précédente que l'espèce obtient le statut d'animal strictement protégé, et n'est désormais plus considérée comme un animal nuisible ou chassable. Dès lors, alors que l'on avait pourchassé durant des siècles auparavant le loup jusqu'à l'extermination, on constate le retour naturel de l'espèce sur le territoire français, recolonisant lentement des secteurs qui lui sont favorables.

Cette chasse au loup a su diviser les hommes devant la nécessité de lutter contre ce prédateur. Plusieurs dérogations ont eu lieu concernant le port d'armes et les regroupements armés. De plus, plusieurs conflits, notamment entre la chasse aristocratique et la chasse de primes, la concurrence des louvetiers et la difficulté de gestion entre les administrations locales ont émergé. Depuis 1993, des divisions au sein de la population resurgissent suite au retour du loup sur le territoire, principalement dû à la "localisation très sélective de la nuisance", principalement dans le monde rural : "L'une des principales difficultés du nouveau rapport à instaurer entre l'homme et le loup tient au décalage d'échelle entre le statut protecteur de l'animal, international, reconnu par la France en 1993 (et 1996), et son application concrète, localisée à quelques départements

où la pression du canidé est exclusive”. La mise en place du statut d’espèce protégée, acclamée par les écologistes, est donc à l’origine de nouveaux conflits et la protection dont jouit l’animal pose préjudice aux activités agricoles, principalement dans le secteur du pastoralisme. Même si des mesures compensatoires sont octroyées, la menace est toujours présente pour ces gens des milieux ruraux qui sont peu pris en compte dans les décisions. La mise en œuvre de solutions doit donc passer par un dialogue entre les acteurs, qu’ils soient issus des pouvoirs publics, du monde urbain ou rural, des écologistes, des chasseurs et des bergers, mais aussi entre les scientifiques, autant des sciences naturelles, qu’humaines et sociales.❖

---

## AUTEURS

### JOANNIE LABONTÉ

Maitrise en sciences de l'environnement, Institut des sciences de l'environnement, Université du Québec à Montréal, Québec, Canada